

Rapport commission FA – demande de crédit pour la réfection des chemins 2024

Mesdames, Messieurs,

Réunie en séance ordinaire le 28 août 2024 la commission Finances et Administration a étudié la demande de crédit ES 18-2024-59 pour la réfection des chemins 2024 d'un montant de CHF 240'000.-TTC.

Plusieurs chemins sont concernés par cette demande de crédit, chemins qui ont fait l'objet d'une visite de la commission Economie et Sécurité en date du 27 juin 2024.

Un commissaire s'étonne du fait que certains chemins ont déjà été refaits, il est répondu que ceux-ci faisaient partie d'une demande de crédit antérieure. Par ailleurs il remarque que ces chemins n'ont pas une pente qui permet l'écoulement des eaux.

Une commissaire demande que cela soit vérifié rapidement afin de constater l'éventuelle malfaçon et d'actionner la garantie.

Cette demande ne suscitant pas d'autre question, la commission passe au vote et vous recommande par

8 pour (8 membres présents)

D'accepter la demande de crédit ES 18-2024-59 pour la réfection des chemins 2024 pour un montant de CHF 240'000.- TTC qui sera amortie au moyen de 10 annuités dès la fin des travaux, en principe 2025.

La rapportrice :
Sandra Marconi

Bernex, le 30 août 2024